



LE PETIT BULLETIN DE TENAY MOIS DE MARS 2026



Restez informé en consultant régulièrement le site internet de la commune, dont les informations sont fréquemment actualisées.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DE LA GARE : RESPECT OBLIGATOIRE DES CHEMINEMENTS PIÉTONS

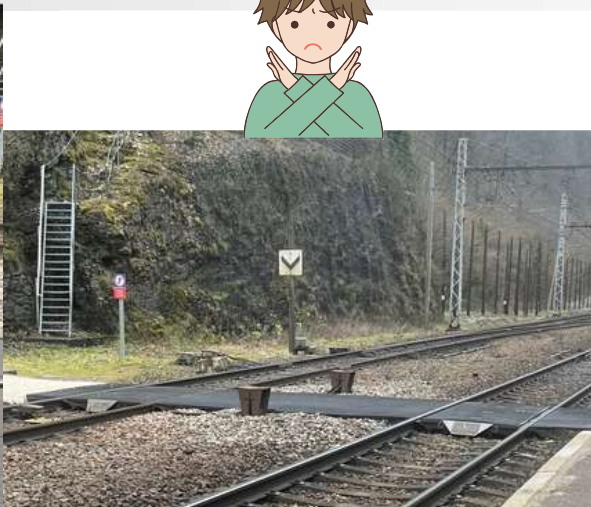
Il a été constaté à plusieurs reprises que certains passagers n'empruntent pas le passage sécurisé prévu pour accéder à la voie B.

Nous rappelons que cette pratique est strictement interdite et présente un danger important. Traverser les voies en dehors des aménagements dédiés expose les usagers à un risque réel d'accident.

Pour votre sécurité, il est obligatoire d'emprunter le passage aménagé.

Par ailleurs, nous vous informons que tout contrevenant s'expose à une verbalisation. En cas de constatation par les services de gendarmerie, cette infraction est passible d'une amende forfaitaire de 135 €.

La municipalité compte sur le civisme de chacun afin de garantir la sécurité de tous aux abords de la gare.



RÉALISATION D'ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES ET ACOUSTIQUES

Dans le cadre du projet de modernisation de la ligne ferroviaire Ambérieu-en-Bugey / Saint-Jean-de-Maurienne, des études vont être menées sur la commune, par SNCF Réseau.

Des inventaires écologiques (faune et flore) ainsi que des diagnostics acoustiques seront réalisés entre décembre 2025 et juin 2026 afin de mieux connaître l'environnement naturel et sonore existant.

Ces mesures pourront être effectuées de jour, comme de nuit. Certains équipements de mesure pourront être installés temporairement sur des parcelles privées, avec l'accord préalable des propriétaires, qui seront contactés en amont par les entreprises mandatées (notamment l'entreprise GAMBA).

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS LIBRES

La campagne de capture des chats libres se poursuit durant le mois de mars. Dans ce cadre, nous faisons appel à votre solidarité : des journaux sont recherchés afin de tapisser les fonds des cages de capture.



COMPAGNON DE COURSES À TENAY

Le CSCA propose un service de transport en minibus pour aider les habitants à ramener leurs courses du marché. Les 1er et 3e vendredis du mois (hors vacances scolaires) à 10h30. Renseignements et réservations : 04 74 36 26 00

DEUX ÉLÈVES REMPORTENT LE CONCOURS DE DESSINS LIVRES EN M'AIN

Les écoles maternelle et élémentaire ont participé au concours de dessins organisé dans le cadre du festival Livres en m'Ain, qui s'est tenu les 7 et 8 février derniers à Ambérieu.

Les élèves de grande section, aidés par ceux de moyenne section, ont réalisé des collages sur fond peint. De leur côté, les classes de CP-CE1 et CE1-CE2 ont exploré différentes techniques mêlant peinture, encre et feutres.

Sur les trois prix décernés, deux ont été remportés par des élèves de l'école : Gabin, en grande section, en équipe avec Logan et Mayron, ainsi qu'Antoine, en CE1.



GARAGES ET JARDINS COMMUNAUX DISPONIBLES À LA LOCATION

La commune informe ses administrés que des garages sont actuellement disponibles à la location sur les sites du Cleyzeau et de la Résidence Sallier :

- Garage simple : 45 € par mois - Garage double : 65 € par mois

Des jardins sont également proposés à la location, au tarif de 12 € par an.

Les personnes intéressées sont invitées à se rapprocher de la mairie pour tout renseignement complémentaire ou pour effectuer une demande.

CONGÉS DE LA PHARMACIE

La pharmacie sera fermée du lundi 9 mars au vendredi 13 mars inclus.
Réouverture le lundi 16 mars à 9h00.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pour voter, veuillez vous présenter au bureau de vote, à la salle des fêtes muni(e) de votre pièce d'identité obligatoire ainsi que votre carte d'électeur.

ÉVÈNEMENTS À VENIR

SAMEDI 7 MARS de 09h à 12h - Pont de Tenay

Vente de galettes et pizzas par le Basket Club de l'Albarine.

SAMEDI 14 MARS de 09h à 12h - Pont de Tenay

Vente de choucroute et de galettes par l'Association "La Boule Tenaysienne".
Uniquement sur réservation **jusqu'au 10/03/2026** au 06 47 19 41 59,

DIMANCHE 15 MARS de 08h à 18h - Salle des fêtes de Tenay

Pour voter, veuillez vous présenter au bureau de vote muni(e) de votre pièce d'identité obligatoire ainsi que de votre carte d'électeur.

VENDREDI 27 MARS de 10h à 14h - CSCA Saint-Rambert-en-Bugey

Le Centre Socio-Culturel de l'Albarine propose des ateliers cuisine gratuits, suivis d'un moment convivial, pour partager le repas.

Réservation au 04 74 36 26 00 ou strambert.csc@alfa3a.org

MARDI 31 MARS de 09h à 11h - Salle des fêtes de Tenay

Les Mardis de l'Emploi : En 2026, ces rendez-vous mensuels, en partenariat avec France Travail, la Mission Locale Jeunes, Cap Emploi et la CCPA, favorisent les rencontres entre demandeurs d'emploi et professionnels du territoire.

Thématique : soin et accompagnement.

**Le secrétariat de Mairie est
ouvert uniquement le matin de
08h30 à 12h00
du lundi au vendredi
et le samedi 14 mars 2026**

Pour joindre le secrétariat en dehors
de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

Pour plus d'infos, connectez-vous
sur le site tenay.fr

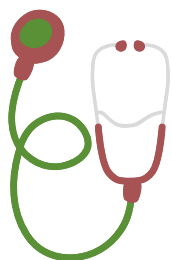
Pour toute demande ou prise de
rendez-vous, nous vous invitons à
contacter l'agence France Services de
Saint-Rambert-en-Bugey
au **06 22 95 90 58** ou par mail :
strambert@france-services.gouv.fr



MEDECINS

**Permanences à la maison médicale
de Saint-Rambert-en-Bugey
le samedi matin**

- Dr CUGNIET (tél : 04 74 36 40 64)
le **14 mars**
- Dr PACCALLET (tél : 04 74 36 32 03)
le **07 mars**



Pas de permanence les 21, 28 mars

POUR TOUTES URGENCES, VEUILLEZ COMPOSER LE 15

ORDURES MENAGERES

- Le vendredi 13 mars
- Le vendredi 27 mars



Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac
est payante et répercutée sur la taxe foncière.
Pour connaître le calcul de cette taxe
d'enlèvement des ordures ménagères, allez
directement sur la page de la Communauté de
Communes de la Plaine de l'Ain :
www.cc-plainedelain.fr , rubrique « Déchets »,
« Taxe Incitative Déchets ».

DECHETTERIE

Depuis janvier 2018, l'accès à la déchetterie s'effectue
par lecteur des plaques d'immatriculation des
véhicules, pour les habitants et les professionnels du
territoire.

Pour accéder à la déchetterie, il faut s'inscrire au
préalable, en se rendant sur le site :
<https://cc-plainedelain.fr/les-services/gerer-vos-dechets/laces-aux-decheteries/>

Trois possibilités s'offrent à vous :

- Inscription en ligne (délais de 48h, jours ouvrés)
- Par mail (délais de 96h, jours ouvrés)
- Par courrier (délais 7 jours, jours ouvrés à réception du courrier)



Tarification au 1er janvier 2026

Jusqu'à 25 passages gratuits par foyer et par an.

A partir du 26ème passage, le coût est de 14 euros par passage

Horaires

**Lundi, Mardi et Mercredi : 13h30 - 18h
Jeudi, Vendredi et Samedi : 08h30 - 12h00
et 13h30-18h00**

BACS JAUNES

Prochaines collectes :

- Le lundi 02 mars
- Le lundi 16 mars
- Le lundi 30 mars

